

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
3 – 2024 / N°1**

**SEANCE du 11 AVRIL 2024**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 12  
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention : 0  
Date de la convocation : 28.03.2024

**L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.**

**Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MINDER Pascale, LAMBERT Daniel, VIAL Anne- Claire.**

**Absents excusés : MANENT Corinne donne procuration à ROUZET Christelle  
LASSAGNE Cécile, REBOUL Gregory**

**Objet : Budget Primitif 2024 Principal et Bar Commerces**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu les propositions faites par Monsieur le Maire pour le Budget Primitif 2024,

Considérant que toutes les ressources sur lesquelles la commune peut compter sont inscrites aux chapitres des recettes et que toutes les dépenses pour lesquelles il est demandé des crédits sont reconnus nécessaires,

**A l'unanimité, Arrête le budget primitif 2024 :**

**COMMUNE :**

- Section de Fonctionnement :	Recettes : 828 997.58 €	Dépenses : 828 997.58 €
- Section d'Investissement :	Recettes : 396 677.58 €	Dépenses : 396 677.58 €

**BAR COMMERCE :**

- Section de Fonctionnement :	Recettes : 20 220.54 €	Dépenses : 20 220.54 €
- Section d'Investissement :	Recettes : 21 501.75 €	Dépenses : 21 501.75 €

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 15.04.2024

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 15.04.2024  
Et de la réception en Préfecture le 15.04.2024

Le Maire